



LE SCA AUX 20KM DE PARIS

SAINT MARTIN

MODERNISATION DU SOUTIEN



INAUGURATION DE L'ELOCA DE CHÂTRES

L'ELOCA DÉFILE SUR LES CHAMPS ÉLYSÉES



CAHIER SPÉCIAL

CAHIER SPÉCIAL

Retour en images sur quatre années du CRGHC Stéphane PIAT à la tête du Commissariat des armées



#CAHIER SPÉCIAL

BIOGRAPHIE DU COMMISSAIRE GÉNÉRAL HORS CLASSE STÉPHANE PIAT



Né le 14 avril 1959, Stéphane PIAT réussit le concours du commissariat de l'armée de l'Air en 1981. Après des études de droit public, il intègre donc l'école du commissariat de l'armée de l'Air.

À sa sortie, il rejoint la base aérienne 115 d'Orange en qualité de commissaire stagiaire puis est affecté, en juin 1984, à la participation air de la mission militaire de coopération à Paris.

En 1987, il devient le commissaire de la base aérienne de Doullens. À l'été 1990, il est affecté à l'école militaire d'administration de Koulikoro au Mali comme directeur des études. Moins d'un an plus tard, il rejoint la métropole et prend le poste de commissaire de la base aérienne de Creil. En septembre 1996, il rejoint la direction locale du commissariat de l'air de Villacoublay, en qualité de chef de la division audit-organisation.

Déclaré titulaire du brevet d'études militaires supérieures le 1^{er} août 2000, il est détaché, à compter de l'été 2000, comme adjoint au chef du bureau finances, au sein de l'équipe française de planification dans les Balkans auprès du commandement suprême des Forces alliées en Europe à Mons (Belgique). En novembre 2002, il rejoint la direction centrale du commissariat de l'Air en tant que sous-directeur finances. De décembre 2003 à mars 2004, il est détaché comme contrôleur financier auprès du haut commandement de l'OTAN pour le Kosovo à Pristina. En janvier 2005, il est désigné pour occuper le poste de chef de la branche investissement de l'état-major militaire international auprès de l'OTAN. À l'été 2008, il prend le poste de chef du bureau organisation - administration au sein de l'inspection générale des armées-air.

En juin 2009, il rejoint le cabinet du Premier ministre pour y exercer les fonctions d'adjoint au chef de cabinet militaire. En septembre 2011, il est affecté à la direction centrale du Service du commissariat des armées, en tant que sous-directeur performance-synthèse. À l'été 2012, il est choisi pour diriger la division politique et performance des soutiens nouvellement créée au sein de l'état-major des armées. Puis, à l'été 2014, il devient le chef de la division pilotage.

En janvier 2016, il est nommé directeur central adjoint du Service du commissariat des armées.

Le 31 décembre 2016, il est nommé directeur central du Service du commissariat des armées et élevé aux rang et appellation de commissaire général hors classe.

Le commissaire général hors classe Stéphane PIAT est commandeur de la Légion d'honneur et commandeur de l'Ordre national du Mérite.

RETOUR SUR QUATRE ANNÉES À LA TÊTE DU SERVICE DU COMMISSARIAT DES ARMÉES

« La transformation et la modernisation du ministère des Armées, en lien avec les priorités du Gouvernement, participent à la remontée en puissance et à l'efficacité des forces, à la prise en compte de la condition du personnel et de la qualité de vie au travail et ainsi à la mise en œuvre d'une LPM « à hauteur d'homme ».

C'est ainsi qu'est introduit le « Bilan 2020 de la transformation des armées, directions et services relevant de l'état-major des armées et perspectives¹ » signé par le major général des armées, l'amiral Jean CASABIANCA. Un document aussi clair que synthétique, qui fait parfaitement écho aux lignes directrices qui caractérisent le mouvement de transformation du Service du commissariat des armées, lancé en 2017.

Ainsi, le mandat du CRGHC Stéphane PIAT, directeur central entre le 31 décembre 2016 et le 31 mars 2021, a été largement marqué par des réalisations concrètes, tant en faveur de l'amélioration du soutien du personnel du ministère qu'en faveur de la capacité opérationnelle des armées.

« Le Service du commissariat des armées est devenu un service d'envergure ministérielle. Les réalisations concrètes de ces dernières années ont renforcé notre capacité de soutien des armées. Nous devons définitivement avoir confiance en nos savoir-faire et être collectivement fiers du travail réalisé.

CRG1 Olivier MARCOTTE, directeur central adjoint du Commissariat des armées

Retour sur quatre années de défis relevés alors que le CRGHC Stéphane PIAT était à la tête du Service. Des réussites imputables au directeur central et aux 24 500 personnels qui composent le Service. Elles engagent, tout autant qu'elles honorent, ces personnels et les métiers du soutien, et constituent une étape vers un horizon sans cesse renouvelé.

¹ Document N°D-21-000613/ARM/EMA/SCPERF/DPTRANSFO/NP du 04 février 2021 de l'amiral Jean CASABIANCA, major général des armées adressé à Monsieur le directeur de cabinet civil et militaire de la ministre des Armées

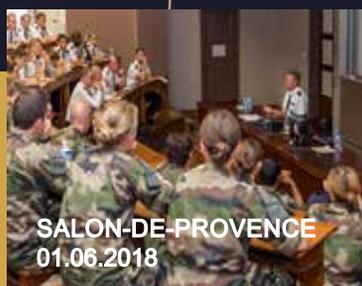


Le 14 juillet 2018, le Commissariat des armées voyait pour la première fois ses deux écoles défilier côte à côte, l'école des commissaires des armées (ECA) et l'école des fourriers de Querqueville (EFQ)



RENCONTRER LES PERSONNELS, ALLER AU PLUS PRÈS DES SOUTENUS

Tout au long de son mandat de directeur central du Service du commissariat des armées, le CRGHC Stéphane PIAT a eu à cœur de rencontrer ses personnels et d'aller au plus près des forces soutenues par le Service. Ainsi, entre 2017 et 2021, il a effectué près de 115 déplacements, soit environ 2,2 par mois, au cœur des organismes du Commissariat (visites de commandement, déplacements avec ou auprès des forces, etc.).



1 UN MODÈLE DE SOUTIEN À LA PERTINENCE ET À L'EFFICACITÉ CONFIRMÉES

“ *Aujourd'hui, le Service du commissariat des armées a montré sa réussite et prouvé sa pertinence. Plus personne ne peut contester son utilité et les bienfaits de son caractère interarmées. Il nous faut maintenant voir plus grand, être ambitieux, plus encore.* ”

Mme Florence PARLY, ministre des Armées,
le 21 janvier 2019.

L'année 2018 fut celle de l'anniversaire des cinq ans du corps des commissaires des armées. 2020, celle des 10 ans du Service.

Deux jalons emblématiques du mandat du directeur central qui confirment que :

- **L'interarmisation du soutien** a répondu à l'objectif de rationalisation poursuivi.
- **L'existence d'un corps d'officiers interarmées**, dont la vocation est d'assurer l'encadrement supérieur de l'administration générale et des soutiens communs (AGSC) des armées et des formations rattachées du ministère des Armées, est pertinent.

“ *Je crois pouvoir affirmer avec certitude qu'un retour en arrière n'est pas possible parce qu'il briserait l'optimisation des soutiens, ce qui aurait un impact important sur les forces.* ”

Jean-Paul BODIN, ex-contrôleur général des armées le 29 novembre 2018 à la célébration des 5 ans du corps des commissaires des armées à l'École militaire, Paris.

Aujourd'hui, le modèle de soutien du SCA a fait ses preuves et les qualités du Service sont reconnues par les différentes armées.

L'état-major des armées porte la responsabilité de plusieurs chantiers ministériels de transformation. Un trait d'union avec les chantiers lancés par le SCA depuis plus de quatre ans à travers le mouvement de transformation baptisé « SCA22 », dont les perspectives dépassent 2022.

SCA22 poursuit deux objectifs majeurs : se rapprocher des unités et des forces et moderniser une administration militaire devenue un peu obsolète.



Jean-Christophe Mantran / EMA ©

COVID-19 : UN SERVICE RÉACTIF EN TEMPS DE CRISE

En se concentrant sur ses missions fondamentales (nourrir, héberger, transporter, solder ...) et en poursuivant son effort de simplification des processus, le SCA a pu assurer la continuité du service, par exemple le paiement du personnel et la bascule concomitante de l'armée de Terre sur Source Solde en plein confinement ou encore la restauration, malgré des contraintes sanitaires très exigeantes.

Le retour d'expérience de cette crise a mis en lumière plusieurs enseignements.

Au plan organisationnel, le modèle du SCA (intégré, organique et fonctionnel) s'est révélé pertinent et résilient.

La conduite de la crise par une cellule de crise au niveau de la DCSCA, et le rôle majeur de l'EMO SCA, interlocuteur du PMC (Plateau Ministériel COVID) et du CPCO et donneur d'ordres de la chaîne SCA, a permis une grande réactivité.

L'existence d'une chaîne de bout-en-bout avec des fonctions gérées par des centres interarmées du soutien (CIS) a permis d'aménager rapidement les plans de continuité de l'activité (PCA) et de travailler en mode crise au sein de chaque centre expert. Les directives concernant le fonctionnement « crise » du SCA ont été diffusées rapidement via l'EMO SCA à tous les organismes du Commissariat des armées.

ENGAGER LE DURCISSEMENT MILITAIRE DU COMMISSARIAT DES ARMÉES

Lancé fin 2017, SCA22 se déroule dans un contexte marqué par un engagement fortement accru des armées pour répondre à une menace terroriste très élevée sur notre territoire, mais également en opération extérieure, alors que les tensions géopolitiques dénotent une conflictualité grandissante. Ce cadre d'ensemble, dominé par le fait militaire, a imposé la remontée en puissance des armées et a embarqué le soutien, qui se doit d'être réactif et adapté. Il s'agit bien de « réarmer le soutien ».

Dès l'été 2018, le Service s'est lancé dans une démarche de durcissement militaire, en s'appuyant sur le « concept d'emploi dans les engagements opérationnels du SCA », publié le 12 juin 2017, et sur son contrat opérationnel.

Ainsi, les exigences et modalités capacitaires du contrat opérationnel et du concept d'emploi du SCA ont été décrites dans un plan d'actions par grand domaine d'attribution. Ce travail a également porté sur les conditions de résilience visant à conserver sa capacité d'assurer ses missions en toute circonstance. Les feuilles de route, contenant des actions à mettre en œuvre, ont été validées en CODIR en décembre et janvier 2021.

À l'été 2021, des projets se concrétiseront déjà. En premier lieu, le dispositif d'alerte du SCA au titre de l'échelon national d'urgence (ENU) est rénové par la création de détachements mixtes du commissariat

(DMC) dans les GS Socles (deux seront d'alerte simultanément, en avril 2021). Ensuite, de matériels soutien de l'homme seront mis en place sur le territoire national au titre de la vie en campagne (VEC) et de la préparation opérationnelle des forces (notamment avec le positionnement de matériels dans les GS Socles de Lyon, Poitiers-Saint-Maixent et sur le plot camp de Mourmelon). Enfin, le fonctionnement du Service en cas de crise sera formalisé dans un mémento décrivant les renforts au profit de l'EMO SCA ou encore les modalités de recours au télétravail.

“ *La finalité de notre action n'est pas ambiguë. Elle est tournée vers l'engagement opérationnel de nos forces, leur résilience et l'appui de leur préparation opérationnelle.* ”

CRGHC Stéphane PIAT, DC SCA, le 29 novembre 2018 lors de la célébration des 5 ans du corps des commissaires des armées à l'École militaire, Paris.



VISIONNEZ LE MAG SCA N°18 SPÉCIAL 10 ANS DU SCA



VISIONNEZ LE MOTION DESIGN DE LA FRISE HISTORIQUE SPÉCIALE 10 ANS DU SCA



2 LE CHANTIER DE LA RÉFORME DES SOUTIENS ASSURÉ PAR LE PLAN DE TRANSFORMATION « SCA22 »



Lors de l'Université d'été de la Défense 2018, la ministre des Armées a marqué sa volonté de faire de la transformation des soutiens l'une de ses priorités et d'y consacrer les moyens nécessaires. Dans le même temps, le CEMA a formalisé sa volonté de stabiliser les organisations et les responsabilités pour permettre à ces transformations de se réaliser au mieux, tout en favorisant le rapprochement entre les souteneurs et les soutenus et en renforçant le rôle du commandement dans le soutien.

Au cœur de ces transformations, celle du SCA tenait une place particulière car **ses prestations conditionnent tout autant la réussite des opérations militaires que la vie quotidienne des personnels du ministère**. Ainsi, le cadre de la transformation du Service a été posé à travers le projet « SCA22 », qui répond aux objectifs de proximité avec les forces et de modernisation de l'administration militaire (conduite en lien avec les services du SGA).

Le plan de transformation SCA22 a bénéficié du plein soutien de la ministre des Armées (financement assuré et soutenabilité garantie par la LPM « à hauteur d'homme ») et du CEMA. Un calendrier adapté a permis de construire les différents projets, de les expérimenter, d'accompagner le changement et de mettre en place les grands chantiers associés.

Dans cette perspective, le CRGHC Stéphane PIAT avait formulé ses **sept intentions stratégiques pluriannuelles** passées du stade de projets à celui de réalisations concrètes.

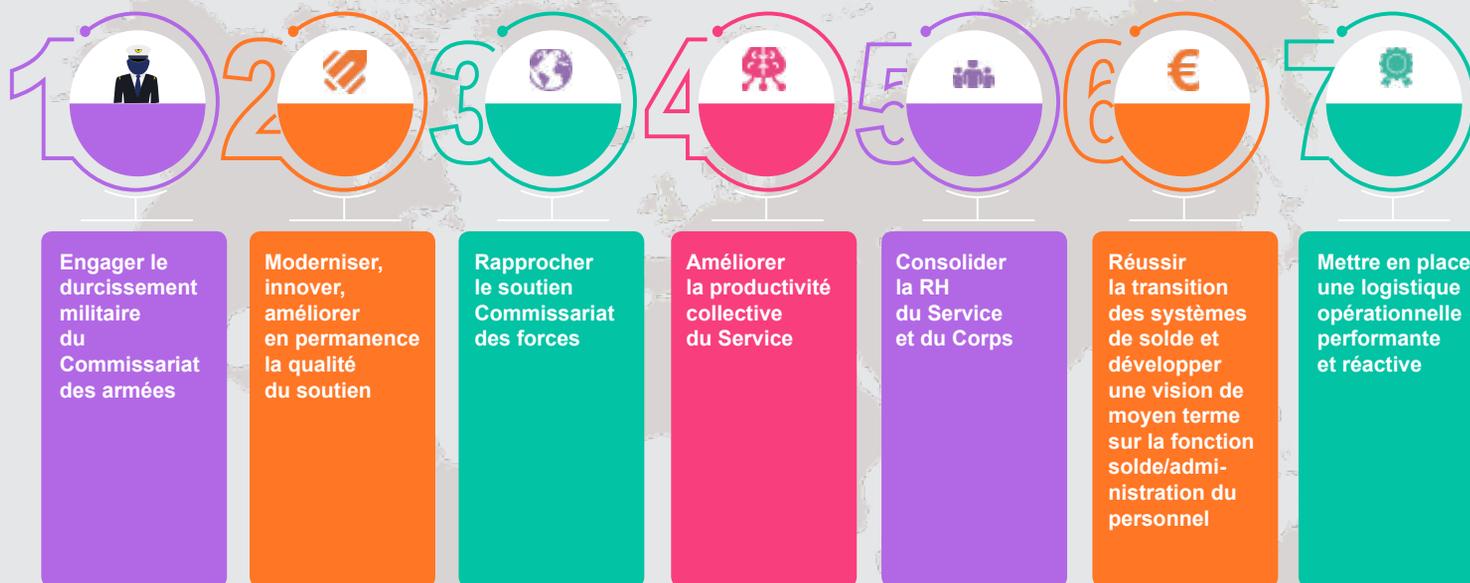
La transformation du SCA qui a vu, outre la réalisation des espaces ATLAS, la création des pôles de soutien de proximité avec la transformation de tous les GSBdD en mode GSBdD NG en 2020, doit se poursuivre pour être en mesure de proposer des solutions adaptées au contexte d'emploi et aux nouveaux modes d'action des armées, en renforçant la préparation opérationnelle et en adaptant ses structures et les réponses du soutien aux nouvelles normes d'entraînement et d'engagement des forces. Par ailleurs, la réforme du soutien en Île-de-France a été réalisée en 2020 avec en particulier la création du GSBdD unique fusionnant les six GSBdD antérieurs et intégrant les fonctions de soutien courant du SPAC. Le GSBdD Île-de-France constitue ainsi un levier majeur du soutien opérationnel dans la zone de défense d'Île-de-France. Dans cette logique, une réflexion est engagée concernant les GS Socles comme points d'appuis territoriaux.

RAPPROCHER LE SOUTIEN COMMISSARIAT DES FORCES

GS NG : UNE « BASCULE EN AVANT » DES GSBDD AU SERVICE DE LA SATISFACTION DES SOUTENUS

L'année 2020 a marqué la cristallisation du projet SCA22, dont l'un des axes centraux est le projet « GS NG ». Caractérisé par la « bascule en avant » des GSBdD et articulé autour des pôles et des espaces multiservices ATLAS, ce projet met en pratique le principe de subsidiarité pour un traitement et des prises de décision au plus près du besoin exprimé, tout en respectant une démarche de co-construction avec les soutenus, renforçant ainsi leur satisfaction.

INTENTIONS STRATÉGIQUES PLURIANNUELLES



Aujourd'hui, **45 GSBdD** de nouvelle génération comprenant **109 pôles** et **203 espaces ATLAS** ont remplacé le modèle antérieur. Cela a notamment impliqué le transfert d'une partie des personnels des portions centrales des GSBdD vers leurs pôles (« bascule avant »). Dans le même temps, une partie des activités expertes a été concentrée en PFC ou dans des fonctions « SOCLE » pour fiabiliser et optimiser les processus (renforcement des processus support).

Concrètement, il s'agit de séparer les activités mettant directement en relation les soutenus avec les souteneurs (activités dites de « front office ») de celles qui réclament une expertise en amont ou en parallèle (activités dites de « back office »).

Désormais, les GS NG sont organisés avec :

- **une portion centrale** qui fournit un soutien de proximité efficient grâce à l'appui des structures du SCA qui portent l'expertise métier (DC SCA, DIVEX¹, CIS², PFC³, en lien avec l'OGZD⁴). Le positionnement optimisé de cette expertise, au sein d'une chaîne globale intégrée, permet de fournir un appui solide au soutien de proximité. La portion centrale du GSBdD coordonne plusieurs pôles.
- **des pôles** au plus près des soutenus. Les 109 pôles des GSBdD, associés au développement des espaces ATLAS, permettent au soutien de se rapprocher des besoins des formations soutenues. Le pôle met en œuvre les prestations de soutien sur une aire géographique donnée, permettant une proximité immédiate des formations soutenues et des usagers. Au contact immédiat des formations soutenues, partageant leur culture et connaissant leur planification, doté d'une dimension organique (logique de commandement) et d'une réelle autonomie de décision, gage de réactivité (subsidiarité), le pôle est l'opérateur de la production du soutien.

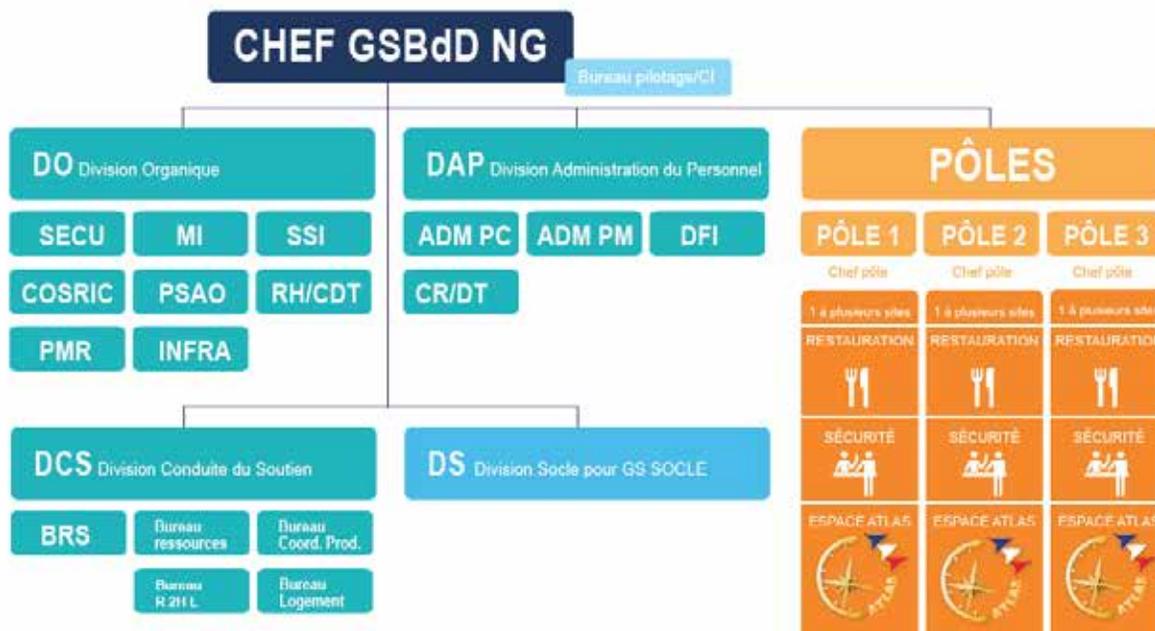
- **des fonctions « socles »** hébergées dans certains GSBdD impliquent la mise en œuvre de fonctions mutualisées (notamment dans les domaines de la gestion logistique et de la trésorerie militaire) et opérées au profit d'une aire géographique de GSBdD dits « abonnés ». 15 GSBdD possèdent ces capacités particulières.

S'agissant des **plateformes Commissariat (PFC)**, certaines attributions métiers en provenance des GSBdD leur ont été confiées, en tant que centres de services partagés. Elles effectuent ainsi la quasi-totalité des achats, exercent des fonctions de contrôle interne et sont des acteurs de la transformation de la filière restauration-loisirs. Cette dernière repose sur une organisation qui distingue les tâches de production et de satisfaction des convives des fonctions supports (sécurité sanitaire, comptabilité, achats et gestion des matériels de restauration collective - MRC) opérées dans les « Divisions RHL » des PFC.

Hors Île-de-France, la manœuvre a également consisté en la fusion de **cinq GS**, opérations intervenues pour suivre l'évolution de la cartographie des bases de défense entre 2016 et 2020.

Les **prérogatives du GSPI** (groupement de soutien des personnels isolés) ont été redistribuées : ses missions d'administration et de soutien des PPE ont été transférées à l'échelon central du GSBdD Île-de-France, les missions du service du transit (ST) étant quant à elles confiées au plateau opérateur voyage de la future Agence de Mobilité des Armées (AMA).

¹ DIVEX : division exploitation de la direction centrale du Service du commissariat des armées (DC SCA)
² CIS : centres interarmées du soutien
³ PFC : plateformes Commissariat
⁴ OGZD : officier général de zone de défense et de sécurité



La constitution du GS NG Île-de-France est une illustration concrète de la réussite de la transformation. Il regroupe plus de 2000 personnels, réunis pour améliorer encore le soutien en Île-de-France.

LA CRÉATION DU GS ÎLE-DE-FRANCE COHÉRENCE ET SIMPLIFICATION

La transformation du soutien en Île-de-France (IdF) résulte du choix de la ministre des Armées d'une triple cohérence, rappelée par le directeur central du Commissariat des armées, le CRGHC Stéphane PIAT, le 14 septembre 2020, lors de la cérémonie de remise de fanion au GSBdD IdF : simplifier l'accès au soutien au profit des administrés, renforcer la résilience opérationnelle des armées face aux enjeux particuliers que présente l'Île-de-France et améliorer la performance d'ensemble du dispositif par effet de mutualisation et de synergie.

“ *L'objectif de cette transformation était la cohérence et la simplification. Nous nous sommes rendus compte assez rapidement que la multiplicité des acteurs rendait l'accès au soutien assez compliqué pour nos différents soutenus et la création d'un groupement de soutien unique a l'ambition bien entendu de simplifier, de clarifier les choses pour l'ensemble de nos organismes et soutenus en Île-de-France.* ”

CRC1 Rodolphe SCHEEL, chef du GSBdD d'Île-de-France (MAG TV SCA n°17)

Dans ce cadre, le SCA a mis en œuvre le regroupement des six GSBdD franciliens en un GSBdD unique, sur un modèle analogue en volume aux GSBdD portuaires. Ce dispositif concourt à optimiser le soutien tout en intégrant une meilleure lisibilité pour les soutenus grâce à la mise en place d'un soutien de proximité reposant sur 7 pôles et 19 espaces ATLAS.

L'attention particulière portée au « quotidien du soldat », à ses conditions de vie personnelle et professionnelle, gage de l'attractivité du ministère, repose également sur une amélioration de l'accessibilité du soutien.



LE DÉPLOIEMENT DES ESPACES ATLAS



Le sujet de l'accessibilité du soutien a bénéficié d'une profonde mutation qui le rend plus simple grâce au déploiement des espaces ATLAS, offrant ainsi un accès à un panel élargi de prestations et plus réactif grâce aux outils numériques tel qu'e-Habillement.

Sur plus de 200 espaces d'accueil multiservices ATLAS qui seront créés par le SCA d'ici fin 2021 pour un « Accès en tout Temps tout Lieu Au Soutien », 119 plateformes ont été ouvertes en 2020. Les agents du ministère et leur famille retrouvent ainsi dans un seul et même lieu jusqu'à 250 prestations du ministère (demande de transport, d'effets d'habillement, de logement, accès aux offres de loisirs, mise à jour de droits administratifs), mais aussi de ses partenaires en fonction des besoins locaux (expérimentations conduites avec les mairies, les syndicats d'initiative, les associations culturelles ou sportives, la CAF et les impôts).

Le déploiement d'ATLAS ne doit toutefois pas faire oublier que ces espaces doivent correspondre aux spécificités des unités soutenues et mobiliser les synergies locales, en fonction des besoins locaux, sous l'impulsion des COMBdD. Au 31 décembre 2020, 150 000 ressortissants ont accès à un ATLAS. Plus de 90% des demandes sont traitées dès le premier contact. Le taux de satisfaction est supérieur à 95%.

« L'espace ATLAS allège le militaire de toute la paperasse, de tout ce qui est irritant. Il sera ainsi concentré sur sa mission. Quand un soldat arrive dans un régiment, il a besoin d'avoir des informations pratiques notamment pour inscrire son enfant à l'école ou en crèche, mais également pour trouver un emploi pour son conjoint. Il va obtenir tout ça dans cet espace ATLAS.

Mme Geneviève DARRIEUSSECCQ, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, le 30 janvier 2020.



MINISTÈRE DES ARMÉES

« ATLAS ? Vous apporter la réponse adaptée ! »

La vidéo

Secrétaire administratif Murielle
Centre ATLAS Guer Coëtquidan

ATLAS, des formes et des formes matérielles pour l'homme
www.armees.fr/plus-actuelles/la-voix-des-armees

COMMISSARIAT DES ARMÉES

MINISTÈRE DES ARMÉES

« ATLAS ? Pour votre famille aussi ! »

La vidéo

Caporal-chef Michaël
Opérateur ATLAS/Phalsbourg

ATLAS, des formes et des formes matérielles pour l'homme
www.armees.fr/plus-actuelles/la-voix-des-armees

COMMISSARIAT DES ARMÉES

MINISTÈRE DES ARMÉES

« ATLAS ? Parce que votre mission est notre priorité ! »

La vidéo

Second maître Barbara
Opérateur ATLAS, Toulon

ATLAS, des formes et des formes matérielles pour l'homme
www.armees.fr/plus-actuelles/la-voix-des-armees

COMMISSARIAT DES ARMÉES

DES SOLDATS ET LEUR FAMILLE AU CŒUR DES TRANSFORMATIONS

La LPM 2019-2025 « à hauteur d'homme », voulue par le président de la République, place le personnel militaire et civil du ministère ainsi que les familles au cœur de ses priorités et fait de l'amélioration de leur quotidien un axe structurant de la réforme des soutiens des armées.

Une prise en compte du contexte d'engagement opérationnel croissant par le plan Famille

Les armées, directions et services contribuent activement à la réussite du plan Famille pour mieux prendre en compte les contraintes du métier militaire. Le SCA joue un rôle majeur dans cette mission à travers un panel très large de mesures mises en place dans les domaines de l'accès au soutien, de l'habillement mais aussi du quotidien des familles de militaires.



Un marché pour l'acquisition annuelle de 27 000 boîtes de jeux multi-activités pour accompagner les enfants de parents militaires projetés a été spécifié par l'EMA. La majorité de ces boîtes est distribuée aux unités via les GSBdD, les HIA ou la BPIA.

Par exemple, sur le volet de la connectivité, dès 2018, le Service du commissariat des armées (SCA) a activé le **déploiement du wifi gratuit en garnison** : l'objectif initial des 2 059 bâtiments d'hébergement connectés en métropole a été dépassé avec 2 374 bâtiments connectés, et le déploiement se poursuit à bord des bâtiments de la Marine nationale, auprès des forces outre-mer et prépositionnées à l'étranger. Dans tous les sites OPEX, un accès internet et des



« communications voix » sont accessibles gratuitement au personnel projeté. Ce sont aussi des espaces de convivialité rénovés, des installations sportives livrées, permettant d'améliorer la condition des personnels au quotidien.

La plateforme multi-déménageurs (PFMD) a démontré toute sa plus-value pendant la crise sanitaire en allégeant au maximum les contraintes du déménagement pour le militaire et sa famille. En 2020, 40,5% du PAM et 2 800 déménagements ont ainsi été gérés et 82,5% des bénéficiaires ont déclaré être pleinement satisfaits.



Le SCA cible finement son offre de service sur les attentes des soutenus. L'agence de mobilité des armées (AMA) continuera sa montée en puissance en 2021 pour offrir des prestations complètes et intégrées de déplacement pour le personnel en mission et une prise en charge directe et globale des frais.

MODERNISER ET AMÉLIORER EN PERMANENCE LA QUALITÉ DU SOUTIEN

L'amélioration du soutien, c'est aussi un soutien de qualité et modernisé diminuant les irritants du quotidien. Transformation numérique, innovation, simplification constituent autant de leviers que les armées, directions et services se sont appropriés.

UNE FONCTION HABILLEMENT MODERNISÉE

La fonction habillement est en pleine évolution, marquée cette année par la généralisation du déploiement du portail e-Habillement, permettant la commande, le suivi et le service après-vente d'effets d'habillement au regard des droits de chaque militaire. Ce système d'informations est un des piliers de la stratégie de modernisation du soutien du SCA et participe à l'écosystème logistique mis en place notamment avec le nouvel ELoCA de Châtres. Au 31 décembre 2020, le taux de satisfaction des utilisateurs d'e-Habillement était de 84%. Après le raccordement de l'armée de l'Air et de l'Espace, le



déploiement se poursuit auprès de la Marine nationale vers la mi-année puis de l'armée de Terre pour fin 2021.



VISIONNEZ LA VIDÉO
« AU SERVICE D'UN COMBATTANT
OPÉRATIONNEL, UN HABILLEMENT
MODERNE »

Le chantier global de modernisation, de simplification et d'amélioration de la fonction habillement s'est également concrétisé, sur le plan logistique, par **l'inauguration de l'ELoCA de nouvelle génération de Châtres à la fin de l'année 2019**. Cette avancée est une brique majeure de la modernisation du SCA et de l'amélioration du service rendu aux militaires et aux unités soutenues. Le nouvel entrepôt unique de 36 000 m² regroupe dans une seule et même



structure l'équivalent des 30 bâtiments de stockage et de production préexistants.

L'ELoCA NG répond aux besoins de près de 250 000 personnes du ministère des Armées. Ainsi, 115 000 terriens, 36 000 marins, 41 000 aviateurs, 13 000 militaires dans les directions et services et 30 000 réservistes sont concernés.

UNE SOLDE FIABLE

« Chacun a en tête les situations ubuesques et parfois dramatiques, liées à la mise en place du calculateur Louvois. Le Commissariat a repris en main cette fonction en pilotant avec la DRH-MD et la DGA, le passage de la Marine et de l'armée de Terre sur Source Solde, un chantier essentiel et colossal que vous avez réalisé avec soin, rigueur et succès. »

Mme Florence PARLY, ministre des Armées, lundi 14 septembre, à Saint-Germain-en-Laye, lors de la cérémonie de création du GSBdD Île-de-France

SOURCE SOLDE

LE LOGICIEL DE SOLDE INTERARMÉES

Avec le projet Source Solde (SSLD) et tirant les leçons de l'échec Louvois, le ministère des Armées a apporté une réponse aux dysfonctionnements connus par la mise en service d'un calculateur

robuste, reposant sur la solution HR ACCESS (HRA) éprouvée sur le marché. Cette solution, qui a fait ses preuves, est très répandue dans de nombreux secteurs.

Outre le changement de calculateur, une véritable transformation de la chaîne fonctionnelle solde a été opérée avec la mise en place de Source Solde. L'objectif de cette transformation, conduite par le SCA, consistait à clarifier les responsabilités en matière de production de la solde. Ainsi, un établissement dédié à la production de la solde, bénéficiant d'une meilleure visibilité, l'établissement national de la solde (ENS), disposant de quatre divisions qualité liquidation (QUALIQ) constituées à partir des CERHs et colocalisées, a été créé. Désormais, le SCA dispose des moyens lui permettant d'exercer la plénitude de ses responsabilités, depuis la production jusqu'à la liquidation de la solde.

Pour l'exécution de toutes ces tâches, il a fallu mobiliser massivement le personnel du SCA et en particulier le personnel du CISDP, de l'ENS, du Centre Interarmées de la Solde (CIAS) et évidemment des GSBdD.

Cette mobilisation est d'autant plus remarquable qu'il n'a pas été possible d'arrêter la production de la solde alors que se préparait la bascule vers un nouveau système. Le personnel a dû se former, appréhender la nouvelle organisation, les nouveaux outils tout en assurant la charge de travail quotidienne que représente la production de la solde avec les anciens calculateurs (Louvois et GDS pour l'armée de l'Air et de l'Espace).

L'ensemble de la chaîne a donc été mis sous tension forte, sans compter le déclenchement de la crise COVID lors de la manœuvre délicate de bascule de l'armée de Terre. Grâce au professionnalisme et à la résilience du personnel du SCA, des armées et de la DGA, et avec une planification minutieuse des opérations de préparation, le rendez-vous fixé par la ministre a été tenu.

LE MOUVEMENT DE CONCESSION DES RESTAURANTS

Le contrat de concession de la restauration a été signé en décembre 2019 et le mouvement est bien engagé. Les neuf premiers restaurants ont été concédés à l'Économat des Armées (EdA) en 2020 selon le calendrier prévu et douze autres le seront en 2021 pour une cible de 72 d'ici 2025. La poursuite de ce mouvement, qui a permis d'améliorer cette fonction très exposée depuis plusieurs années, devra néanmoins s'appuyer sur un examen actualisé du besoin de résilience sur le territoire national.



LE TRANSPORT ET LE MULTISERVICES

En 2020, le Commissariat des armées est devenu l'opérateur unique de la fonction transport pour le ministère, avec pour missions de simplifier l'organisation et de déconcentrer les responsabilités. L'automatisation de la réservation d'un véhicule et le déploiement de solutions de télématique embarquée concourent à la modernisation de la fonction transport afin de mieux satisfaire les besoins des soutenus. « ARTEMIS soutenu » est ainsi destiné à devenir le mode de réservation majeur des véhicules légers de la gamme commerciale.

L'intégration des missions du service parisien de soutien de l'administration centrale (SPAC) a également impliqué une adaptation significative des structures du Service. Le Centre Interarmées du soutien Multiservices (CIM), en intégrant les missions transports et impression/reprographie, est devenu multi-sites (Rambouillet, Arcueil, Tulle).

LES LEVIERS DE LA TRANSFORMATION

Pour répondre aux enjeux propres à chaque domaine de soutien du SCA, notamment la fonction logistique et habillement, la solde ou encore la restauration, le Service s'est appuyé sur des leviers telles que la digitalisation, l'innovation et une politique RH ambitieuse de revalorisation des personnels civils et militaires.

La consolidation de l'organisation du Service, réalisée en parallèle de la transformation de l'offre de service, se combinent et se nourrissent. Elles visent à répondre à l'objectif d'amélioration, de modernisation et de simplification du soutien.

“ *La transformation a permis de consolider l'organisation du Service mais a eu un effet plus large car, grâce à elle, il peut offrir de nouveaux services et s'adapte pour le faire.* ”
CRG1 Olivier MARCOTTE,
directeur central adjoint du Commissariat des armées.

UN ACCÈS PLUS SIMPLE AU SOUTIEN

Levier majeur de la transformation, la simplification des process du ministère reste un enjeu. L'EMA souligne notamment dans son bilan la démarche de réduction drastique des pièces justificatives initiée par le SCA (comme pour la prise en compte des frais de transport domicile-travail).

DIGITALISATION

En complément de l'accès physique de proximité permis par le déploiement des espaces ATLAS, la **plateforme Eurêka** donne accès en quelques clics à un ensemble de services (réaliser des démarches en ligne ; prendre rendez-vous avec des opérateurs de soutien ; s'informer grâce à un catalogue de fiches pratiques). Après l'expérimentation d'un portail simplifié en 2018, qui lui avait valu le prix « Relations Usagers » au Forum innovation défense, une première version du produit a été déployée en novembre 2020 sur six sites pilotes, accessible par Intradef et par internet, et est en cours de généralisation à toutes les bases de défense. Eurêka offre ainsi un accès unique, simplifié, moderne et en mobilité aux prestations de soutien commun, complété par la généralisation du principe du « dites-le nous une fois », plus proche du terrain et des besoins du personnel du ministère.

La numérisation de l'accès au soutien a émergé (même si elle préexistait un peu avant avec e-Hôtel, e-Chauffeur ou la distribution des cartes SNCF « famille militaire » par exemple) et a pris de l'essor. Un phénomène qui permet d'entrevoir de belles perspectives. Le numérique est bien l'un des leviers de la transformation.

“ *Il y a un enjeu stratégique qui consiste à combiner le durcissement militaire, qui nous tourne plutôt vers de la rusticité, avec de la performance dans une logique de productivité accrue et d'efficacité, qui nécessite aussi de solliciter le levier de la numérisation.* ”

CRGHC Stéphane PIAT,
directeur central du SCA,
lors du premier colloque
« Pensée stratégique »
du SCA le 8 mars 2021.

MINISTÈRE DES ARMÉES
Liberté
Égalité
Fraternité

EURÊKA
VOTRE ACCÈS À LA SOUTIEN

DISPONIBLE DEPUIS INTERNET SUR TOUS VOS APPAREILS CONNECTÉS

- Informations** (fiches pratiques sur le soutien, actualités nationales, ...)
- Suivi de vos **démarches** (situation administrative, départ de l'institution...)
- Prises de rendez-vous** (habillement, constitution et retrait de dossiers administratifs,...)

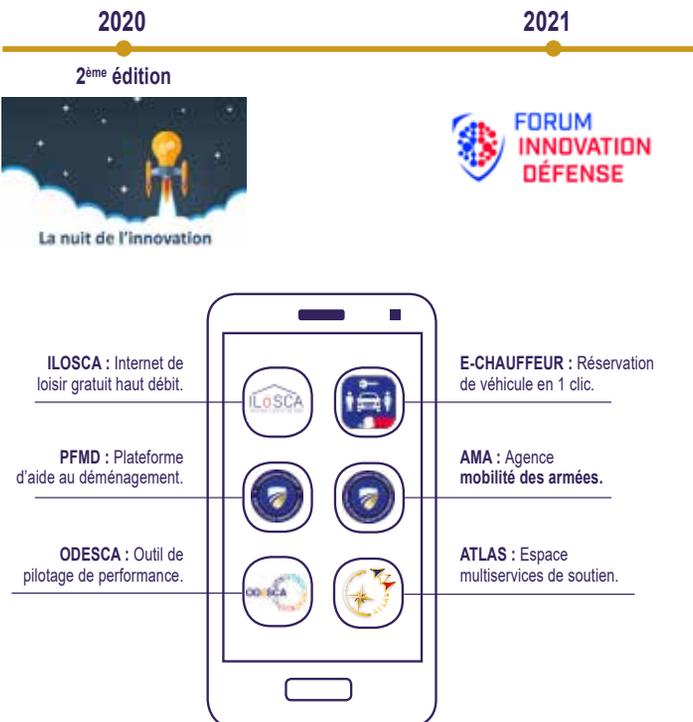
Rendez-vous sur Eurêka :
<https://eureka.intradef.gouv.fr>
<https://eureka.defense.gouv.fr>
(utiliser de préférence Mozilla Firefox)

INNOVATION, UN VÉRITABLE MARQUEUR

La démarche d'innovation constitue un autre défi pour le SCA. Il s'agit non seulement de réussir la transformation numérique du Service, mais aussi de développer une dynamique interne d'innovation en la suscitant sous toutes ses formes (produit, procédé, organisation) et en soutenant les initiatives individuelles et collectives au plus près du terrain. Organisé en réseau (correspondants innovation et ambassadeurs digitaux au sein des organismes, divisions/bureaux dédiés au sein des CIS, SD PS et NUM de la DCSCA...), le Commissariat des armées porte de nombreux projets dans divers domaines, comme la protection du combattant (avec le gilet porte-plaques polyvalent), l'alimentation (nouvelles gammes de rations, telle la ration collective à consommer en autonomie), le développement durable (études sur le recyclage et l'éco-conception des tenues, expérimentation de robots chargeurs pour véhicules électriques) ou encore la lutte contre le gaspillage alimentaire (tables de tri connectées). Afin d'infuser la culture de l'innovation, de stimuler la créativité et de valoriser les innovateurs, le Service organise régulièrement des événements comme la Nuit de l'Innovation (hackathon dont les ateliers d'idéation débouchent sur des projets concrets) ou la journée de présentation au profit des forces réalisée par le CIEC. Des projets sont régulièrement primés : prix DEF'INNO 2017 pour la démarche DAMIER, prix de la relation usager au Forum Innovation Défense 2018 pour ATLAS/Eurêka. La start-up d'État e-Chauffeur est présélectionnée pour le prix de l'Audace 2020 qui se tiendra en mai 2021, à suivre...

« Cette capacité à se transformer et à innover au profit de tous, c'est un des marqueurs du ministère des Armées. On loue souvent notre esprit d'innovation, et nous sommes de loin un des ministères les plus dynamiques en la matière et c'est aussi précisément cet esprit d'innovation que je suis venue voir au Service du commissariat des armées à Rambouillet.

Madame Florence PARLY, ministre des Armées, le lundi 8 février 2021, à Rambouillet, lors de son allocution devant le personnel du Commissariat des armées



UNE POLITIQUE RH AMBITIEUSE DE REVALORISATION DES PERSONNELS

La politique RH du Service en tant qu'employeur, élaborée en 2018, a été consolidée.

Le document « Ensemble, construire la politique RH du SCA », paru en octobre 2018, a permis au SCA de poser les grands principes d'une politique RH ambitieuse en faveur du personnel civil et du personnel militaire. Il a évolué en octobre 2020 pour consolider les acquis et intégrer de nouveaux enjeux : durcissement militaire et résilience, égalité-mixité, handicap.



La politique RH a permis de structurer la fonction RH du SCA autour d'un adjoint RH au directeur central, de professionnaliser l'animation des viviers RH par les centres interarmées et, ainsi, de renforcer ainsi l'identité métier. Elle s'est traduite par des avancées concrètes, notamment :

- **l'amélioration des conditions de travail** par un meilleur accueil des nouveaux arrivants, la multiplication des agents en télétravail, la mise en place de démarches locales en faveur de la qualité de vie au travail, la professionnalisation de la prévention et l'accompagnement des risques psychosociaux ;
- **la montée en compétences managériales** par un effort inédit de formation des cadres de haut niveau, des cadres intermédiaires et des managers de proximité, pour accompagner la transformation du Service ;

- **le développement professionnel et la valorisation de l'engagement** par l'accompagnement des agents à un concours ou à un examen professionnel ainsi que dans leurs démarches de mobilité, le doublement des emplois fonctionnels pour le personnel civil, le rééquilibrage des postes de C1/C2 entre le personnel civil et militaire ;
- **un meilleur accompagnement des organismes** en forte tension par une meilleure détection des difficultés, des actions ciblées pour améliorer leur situation : refonte de l'organisation, recrutement de personnels civils contractuels, d'intérimaires, de militaires du rang, priorisation au plan annuel de mutation, renforts ponctuels de personnel, formations, missions d'appui métier, accompagnement du changement, etc.

S'agissant des commissaires

Une étape importante a été franchie avec la mise en œuvre de la politique RH « Commissaire en 2025 » au travers de plusieurs priorités.

Le durcissement militaire du corps est la première caractéristique de l'affirmation de l'identité du corps

et lui permet d'être au rendez-vous des engagements opérationnels des armées. La cohésion est mise en avant avec l'organisation de journées dédiées à chaque ancrage ou aux « métiers », pilotées par les têtes de chaîne fonctionnelle du SCA. Le renforcement des compétences passe par la redynamisation et une refonte de la politique de recrutement pour mieux préparer l'avenir, via une refonte de ce dernier pour le rendre plus attractif. Un effort sera notamment effectué en ce sens avec les évolutions apportées à la scolarité à l'ECA, le développement significatif de l'offre de formation, et le pilotage effectif des qualifications par viviers.

L'actualisation de l'outil de cartographie des postes accroîtra la visibilité des parcours professionnels, permettant à chacun de se projeter dans sa carrière (mobilité professionnelle et géographique, reconversion, mise en cohérence des parcours pour chaque dominante, renforcement de l'attractivité des parcours des commissaires et des officiers sous contrat - représentant à terme 34% des effectifs -).

Enfin, la valorisation du corps, notamment dans les grands chantiers ministériels que constituent la

NPRM ou la réforme des pensions, sera décisive.

CONCLUSION

Quatre ans, sous l'impulsion du commissaire général hors classe Stéphane PIAT et avec l'investissement de l'ensemble des personnels, ont donné au Commissariat des armées l'occasion de s'adapter, se transformer, et s'affirmer pour apparaître aujourd'hui comme un acteur incontournable de l'écosystème de défense.

De nouveaux mots sont entrés dans notre vocabulaire : espaces ATLAS, e-Habillement, groupements de soutien de nouvelle génération... Autant de réalisations concrètes dont l'unique but est de satisfaire les forces.

Toutes les fonctions ont été amenées à se transformer. Les principaux objets ont été cités dans ce cahier spécial, mais d'autres domaines sont engagés dans ce mouvement.

Cette transformation a mis en lumière le dynamisme



du Service et capacité d'adaptation des personnels civils et militaires, à qui des efforts constants et considérables ont été demandés.

Le Commissariat des armées, ce sont 24 500 hommes et femmes, civils et militaires, aujourd'hui regroupés dans un même esprit de service et une même communauté de valeurs. Tous autant qu'ils sont, ils œuvrent pour que le soutien des forces soit et reste un domaine noble et reconnu. Être un combattant du soutien, ce n'est pas un vain mot, et le commissaire général hors classe Stéphane PIAT a su le prouver au quotidien par son action.

Qu'ils soient commissaires, personnels militaires des armées ou personnels civils, le directeur central a pu s'appuyer sur eux pour mener à bien et finaliser le projet SCA22, même dans le contexte dégradé de la crise sanitaire. Numérisation de l'accès au soutien, mise en œuvre de Source Solde aux côtés d'autres parties prenantes, concession des restaurants, création du GS Île-de-France,

sortie de terre de l'ELOCA de nouvelle génération à Châtres... Tout se combine pour améliorer, moderniser et simplifier le soutien.

Le projet SCA22 se poursuit, mais ne marque pas la fin de la transformation du Service, qui doit sans cesse se remodeler pour s'adapter à son environnement. Le lancement d'une démarche de réflexion stratégique témoigne de l'envie du Commissariat des armées de continuer à se placer au cœur des problématiques du ministère des Armées. Un horizon s'annonce désormais, qui s'ouvre sur le cap de l'« Ambition 2030 ».

Un cap qui sera précisé dans les semaines et mois qui viennent par le nouveau directeur central du Service du commissariat des armées, le commissaire général hors classe Philippe JACOB.

Le commissaire général hors classe Philippe JACOB, directeur central du Commissariat des armées



Le commissaire général Philippe JACOB est né le 12 mars 1963 à Paris.

Après des études universitaires en droit et en information et communication, il intègre l'École du commissariat de la marine en 1987 (promotion BOURDON DE VATRY).

Après la campagne d'application à bord du porte-hélicoptères JEANNE D'ARC (1988 - 1989), il sert comme commissaire du TCD ORAGE. En 1991, il est désigné pour servir sur le porte-hélicoptères JEANNE D'ARC comme commissaire adjoint et instructeur. Il est promu commissaire de 1^{ère} classe en 1991.

Muté à Dakar (Sénégal) en 1993, il y exerce les fonctions de commissaire de l'unité Marine. Affecté au cabinet du chef d'état-major de la Marine en 1995, il y sert durant 3 ans, avant de créer la division « administration » au commandement de la Marine à Paris et d'être promu commissaire principal. Après sa réussite au concours en 1999, il suit l'enseignement de la 7^e promotion du Collège interarmées de défense.

Désigné la même année pour tenir la fonction de chef de la division « soutien » au commandement des opérations spéciales, il est promu commissaire en chef de 2^{ème} classe en 2001. Il rejoint en 2003 l'état-major du commandant de la Marine à Cherbourg pendant trois ans comme chef de la division administration et ressources humaines avant de prendre la direction de la formation humaine et militaire de l'École navale.

Il est appelé en 2007 à rejoindre l'état-major particulier du président de la République où il occupe durant quatre ans les fonctions d'adjoint au chef de l'état-major particulier.

Auditeur de la 61^e session du Centre des Hautes Etudes Militaires et de la 64^e session de l'Institut des Hautes Études de Défense Nationale, il est ensuite affecté à l'EMA au sein de la division ESMG et comme officier de liaison auprès de la commission des affaires étrangères et de la défense du Sénat. De septembre 2013 à septembre 2016, il est chef du bureau « personnel - moral - formation » de l'EMA.

Il rejoint la direction centrale du Service du commissariat des armées le 1^{er} septembre 2016 en qualité de sous-directeur « organique ». Il est nommé commissaire général de 2^{ème} classe le 1^{er} mars 2017. En février 2019, il devient adjoint ressources humaines au directeur central et est promu commissaire général de 1^{ère} classe le 1^{er} octobre 2019. Le 1^{er} septembre 2020, il est nommé chef du service « Ressources et systèmes d'information RH » à la direction des ressources humaines du ministère.

Par décision du Conseil des ministres du 24 mars 2021, il est élevé aux rang et appellation de commissaire général hors classe, et nommé directeur central du service du Commissariat des armées à compter du 31 mars 2021.

